

PLU de Villaudric : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 mai 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Villaudric (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 22 avril 2015. Il délimite 99 zones, dont 24 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 mai 2023.

- Le PLU de Villaudric s'applique dans sa version du 22 avril 2015.
- Il délimite 99 zones : 24 urbaines (U), 10 à urbaniser (AU), 16 agricoles (A) et 49 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Villaudric occupe le rang 36 par le nombre de zones délimitées : 59 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 172 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Villaudric depuis 2013, pour 179 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	99 zones
Zones urbaines (U)	24 zones
Zones à urbaniser (AU)	10 zones
Zones agricoles (A)	16 zones
Zones naturelles (N)	49 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	VILLAUDRIC
Version du	22 avril 2015
Partition GPU	DU_31581
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_31581/09942341e0c7e3ada3dafbf27ea0ac2b/31581_reglement_20150422.pdf

Les risques naturels et technologiques à Villaudric

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORETEXT1000054877080
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal/JO/TEXT1000054877080
Risques majeurs recensés	LOME23022937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'est pas soulé par une situation anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 septembre 2021
Péril de la dernière reconnaissance	non datés et pas soulé par une situation anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLOU, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/villaudric-31581>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Villaudric : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Mouvement de terrain
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAa, UB, UC1, UC2, UE, UX
AU0, AU1, AU1p, AU2, AUX0

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

31581
31620
CC du Frontonnais
Haute-Garonne
Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

99 zones
99 zones
99 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Bouloc (4,3 km)
Fronton (5,8 km)
Villeneuve-lès-Bouloc (5,9 km)
Vacquiers (6,1 km)
Castelnau-d'Estrétefonds (8,0 km)
Cépet (9,3 km)
Saint-Rustice (9,3 km)
Saint-Sauveur (9,8 km)
Villematier (4,5 km)
Villemur-sur-Tarn (5,5 km)
La Magdelaine-sur-Tarn (8,2 km)
Montjoire (9,4 km)
Villariès (9,9 km)
Layrac-sur-Tarn (10,3 km)
Labastide-Saint-Sernin (10,8 km)
Mirepoix-sur-Tarn (10,9 km)
Ondes (11,8 km)

99 zones
134 zones
21 zones
113 zones
119 zones
59 zones
54 zones
68 zones
100 zones
395 zones
37 zones
72 zones
54 zones
60 zones
20 zones
32 zones
42 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/villaudric-31581>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.